

PROSPECTIVE

# La pomme du Québec à l'horizon 2035 : vers une plus grande autonomie alimentaire durable



POMMES QUALITÉ  
QUÉBEC



DÉPOSÉE PAR :



LES PRODUCTEURS DE  
POMMES DU QUÉBEC

5<sup>e</sup> rencontre annuelle des partenaires  
de la Politique bioalimentaire

Drummondville

30 mai 2024

## Sommaire

La présente prospective, déposée par Les Producteurs de pommes du Québec dans le cadre de la 5<sup>e</sup> rencontre annuelle des partenaires de la Politique bioalimentaire, fournit, avec chiffres et constats à l'appui, une analyse détaillée de la situation actuelle de la pomiculture québécoise, et détaille comment la filière pomicole est en mesure de contribuer à l'atteinte des cibles établies par le gouvernement visant une plus grande autonomie alimentaire durable du Québec.

Alors que l'actuelle Politique bioalimentaire du Québec « Alimenter notre monde » vise à maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs envers les produits du Québec grâce au développement d'un secteur bioalimentaire prospère et durable, nous constatons malheureusement que les parts de marché de la pomme québécoise ont stagné autour de 50 % durant les cinq dernières années.

Considérant les nombreux enjeux auxquels font face les entreprises agricoles du Québec (augmentation des coûts de production, hausse des valeurs des terres agricoles et des taux d'intérêt, endettement élevé des entreprises, changements climatiques, etc.), la prochaine Politique bioalimentaire doit être dotée d'une vision de renforcement des chaînes de valeur pour maximiser l'autonomie alimentaire durable, au bénéfice de l'occupation dynamique de nos territoires et de la santé des citoyens et citoyennes. Cela dit, la filière pomicole détient des atouts majeurs qui, si renforcés par un appui adéquat de l'État, peuvent contribuer davantage à cet objectif. Ce plaidoyer vise donc à rappeler au gouvernement que la filière pomicole québécoise constitue un des leviers économiques importants de notre province et qu'elle doit prospérer et durer.

Le précédent Programme de modernisation des vergers de pommiers (2007 à 2021) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a permis d'augmenter les parts de marché de la pomme québécoise de 45 % à 50 %, notamment en intégrant de nouvelles variétés à notre offre, telles que l'Ambrosia, la Gala et la Honeycrisp, qui répondent davantage aux goûts des consommateurs. Toutefois, celles-ci sont présentement produites en plus petits volumes, ce qui limite leur disponibilité en épicerie à seulement quelques mois durant l'année et ainsi ne comble qu'une fraction de la demande des consommateurs québécois.

La modernisation des vergers progresse à un rythme modéré au Québec, principalement à cause des limites de la capacité financière des entreprises et le faible niveau, voire l'absence, d'appui gouvernemental. Quant à elles, les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick bénéficient actuellement de programmes d'aide financière pour la plantation de nouvelles parcelles de vergers, au désavantage du Québec.

Pour le secteur pomicole, le renouvellement du Programme de modernisation des vergers est donc considéré comme étant l'action la plus structurante à mettre en œuvre, et ce, dès maintenant, si l'on veut assurer l'avenir de la pomiculture au Québec et augmenter nos parts de marché. De plus, la modernisation des vergers est à la base de plusieurs solutions permettant d'améliorer notre résilience aux risques climatiques futurs, et contribuera inévitablement à une plus grande autonomie alimentaire durable.

## Contenu

Contexte .....	3
Environnement d'affaires.....	4
Offre québécoise.....	4
Importations.....	5
Demande.....	5
Concurrence, productivité, appui gouvernemental et profitabilité.....	5
Bilan de la Politique bioalimentaire du Québec 2018-2025 et la filière pomicole.....	10
Atouts et orientations actuels du secteur.....	12
Contribution à l'autonomie alimentaire durable du Québec.....	15
Agroenvironnement.....	16
Impact économique.....	17
Développement social.....	18
Enjeux des dix prochaines années.....	19
Nos attentes pour la prochaine Politique bioalimentaire du Québec.....	20
Appel à l'action.....	21
Références.....	22
ANNEXES .....	23

## Liste des figures, tableaux et annexes

Superficies en production de vergers de pommes – 2021 .....	4
Proportion de la production de pommes mises en marché par province – 2022.....	5
Variétés produites dans les provinces canadiennes pomicoles – 2022 .....	6
Aides gouvernementales – provinces canadiennes .....	7
Évolution de la valeur actualisée par hectare par densité de plantation.....	8
Parts des variétés produites au Québec pour la pomme fraîche.....	9
Volumes de pommes mises en marché entre 2016 et 2022 selon différents marchés .....	10
Valeur des ventes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les supermarchés québécois.....	11
Quantités vendues des 4 principales variétés produites au Québec dans les supermarchés québécois .....	11
Nombre d'entreprises pomicoles – 2013 à 2022 .....	12
Nombre de variétés en promotion par provenance et par année-récolte.....	14
Investissements des Producteurs de pommes du Québec en recherche, innovation et transfert .....	16
Évolution des risques liés à l'environnement et la santé associés à la phytoprotection en pomiculture.....	17
Valeur des ventes de pommes du Québec – 1999 à 2021 .....	18
Répartition des pommiers du Québec selon leur âge productif par groupes de variétés .....	19
ANNEXE A : STATISTIQUES DU PROGRAMME DE MODERNISATION DES VERGERS – QUÉBEC.....	23
ANNEXE B : QUANTITÉS VENDUES – CERTAINES VARIÉTÉS DE POMMES DANS LES SUPERMARCHÉS DU QUÉBEC .....	24
ANNEXE C : VALEUR DES VENTES – CERTAINES VARIÉTÉS DE POMMES DANS LES SUPERMARCHÉS DU QUÉBEC.....	25
ANNEXE D : PRIX MOYENS PAYÉS AUX PRODUCTEURS ET PRIX GLOBALEMENT OBTENUS SELON LE CANAL DE MISE EN MARCHÉ – 2016 À 2022 .....	26

## Contexte

La Politique bioalimentaire du Québec 2018-2025 « Alimenter notre monde » a pour ambitions de maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs envers les produits du Québec grâce au développement d'un secteur bioalimentaire prospère et durable (gouvernement du Québec, 2018). Pour contenter ces ambitions, le gouvernement du Québec reconnaît qu'accroître les activités de production ainsi que la présence des produits d'ici dans les marchés d'alimentation, tout en répondant aux attentes des citoyens et citoyennes à l'égard de la santé et de l'environnement, sont des défis importants pour le secteur agricole québécois. Faisant partie intégrante de celui-ci, la Filière pomicole du Québec est plus que jamais capable de relever ces défis et souhaite plus que tout contribuer à l'atteinte des cibles établies par le gouvernement visant une plus grande autonomie alimentaire durable de notre nation.

Malgré cela, les parts de marché de la pomme québécoise stagnent à environ 50 % sur nos marchés, et ce, depuis plusieurs années. Afin de gagner davantage de parts de marché, un travail de modernisation de nos vergers s'impose pour arrimer l'offre de pommes québécoises à la demande des consommateurs. Ceci implique d'être en mesure de mettre en terre des pommiers issus de variétés à valeur ajoutée, selon un aménagement dit en haute densité, ce qui permet de grands gains de productivité et facilite l'adoption de meilleures pratiques sur le plan environnemental. L'ensemble de ces facteurs caractérisera ultimement non seulement l'autonomie alimentaire du Québec par un accroissement de notre capacité de production, mais également la résilience aux changements climatiques des générations futures d'agriculteurs et agricultrices.

Bien que les producteurs et productrices de pommes soient déjà engagé.es dans l'établissement de nouveaux vergers, la capacité financière de nos entreprises pomicoles limite le rythme de la modernisation, considérant les coûts associés. Il devient alors évident que davantage d'investissement ciblé de la part du gouvernement du Québec envers notre secteur pomicole permettrait aux entreprises de s'adapter plus rapidement aux nouvelles réalités climatiques, économiques et technologiques. Dans cette prospective, nous démontrons que plus cet investissement se fait attendre, plus nous prenons du retard par rapport à nos concurrents.

La demande alimentaire occupe une place importante dans l'économie québécoise, ayant été estimée à 65,8 G\$ en 2023, représentant une augmentation de 9,9 % par rapport à l'année 2022 (MAPAQ, 2024). La prochaine politique bioalimentaire du Québec (2025-2035) doit assurer que cette demande soit comblée au maximum par des produits d'ici, afin que les retombées économiques de cette croissance profitent aux entreprises de chez nous, au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise.

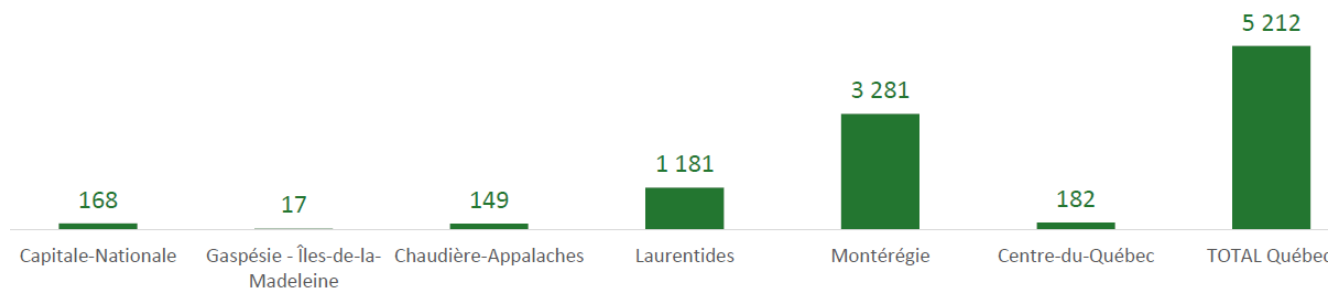
Si l'on se projette dans l'avenir, il est fondamental que la pomme d'ici soit considérée comme un aliment incontournable dans les priorités de la prochaine politique bioalimentaire du Québec, si l'on veut accroître notre autonomie alimentaire de manière durable, considérant les nombreux enjeux de l'agriculture, l'environnement d'affaires mondialisé, le bilan actuel de la Politique bioalimentaire 2018-2025 et nos atouts.

## Environnement d'affaires

### Offre québécoise

On compte actuellement 427 entreprises pomicoles au Québec, réparties dans les principales régions pomicoles, comptant un total de 5 212 hectares en production, selon les données du dernier recensement de l'agriculture de Statistique Canada (2021).

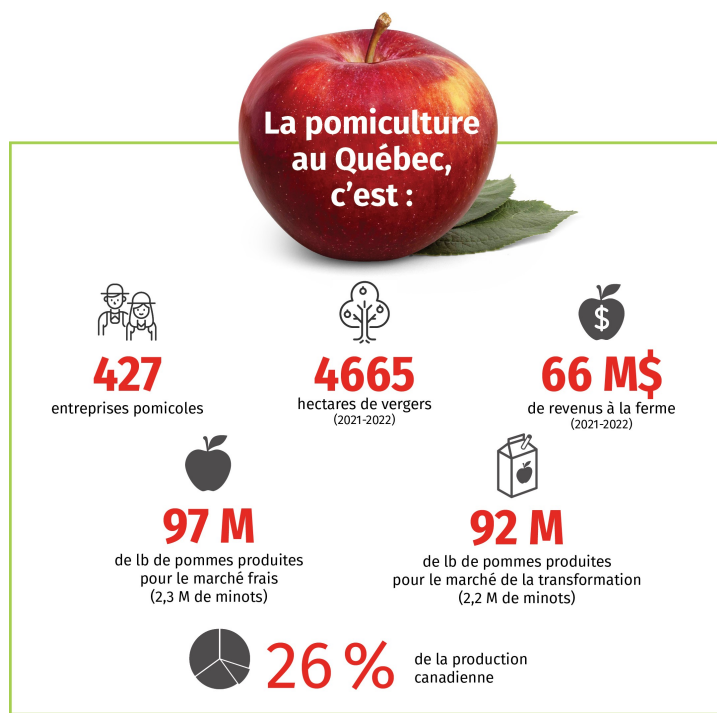
#### Superficies en production de vergers de pommes – 2021



■ Superficies en production de pommes, en hectare (2021)

Source : Statistique Canada, Recensement 2021.

Pour la saison 2022-2023, le Québec a produit un volume de 5,4 millions de minots<sup>1</sup> de pommes (86 M de livres), représentant 26,3 % du total de la production canadienne, qui s'est élevée à 19 millions de minots. À titre comparatif, les États-Unis ont mis en marché 246 millions de minots de pommes durant cette même saison. D'emblée, la production québécoise représente une infime part de la production nord-américaine, ce qui vient caractériser notre compétitivité sur les marchés.



<sup>1</sup> Unité de mesure équivalant à 42 livres ou 19,05 kilogrammes de pommes.

## Importations

De fait, la production québécoise ne suffit pas à combler la demande (MAPAQ, 2021). Ainsi, la valeur des importations de produits de la pomme s'est élevée à 18 M\$ en 2022-2023 selon Statistique Canada, dont environ 69 % des pommes fraîches importées étaient destinées à la transformation. Malgré les activités de transformation de l'entreprise Lassonde, fleuron québécois et chef de file de l'industrie des aliments et des boissons, près de 23 000 kilolitres de jus de pomme sous formule concentrée ont été importés des marchés internationaux en 2019 (MAPAQ, 2021).

Les variétés de pommes importées pour le marché frais se distinguent des variétés traditionnelles produites au Québec (MAPAQ, 2021). De manière générale, ces variétés sont caractérisées comme étant plus fermes et ayant un goût plus sucré, et font donc compétition aux pommes produites localement. Toutefois, la modernisation des vergers québécois permet de produire des variétés qui étaient auparavant importées en totalité, comme la Honeycrisp et la Gala. La production québécoise de ces variétés dites « nouvelles » représente par contre de plus petits volumes, ce qui limite leur disponibilité en épicerie à seulement quelques mois durant l'année et ainsi ne comble qu'une fraction de la demande des consommateurs.

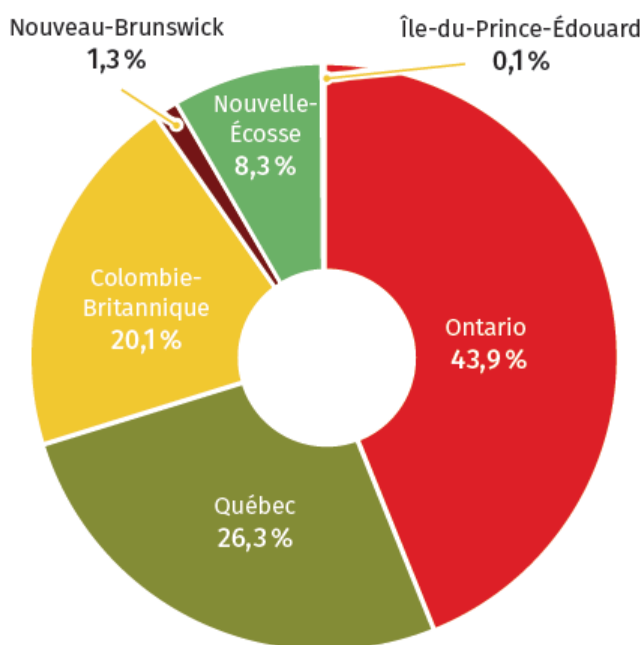
## Demande

Au Canada, comme ailleurs dans le monde, on constate une diminution de la consommation de pommes. Entre 2014 et 2019, la baisse a été plus marquée pour la pomme fraîche (-18 %) et les jus (-22 %), tandis qu'elle a été de -6 % pour les autres produits transformés de la pomme (compote, sauce, pommes séchées). Au Québec, l'analyse des ventes au détail dans les grandes bannières d'alimentation montre également une baisse des volumes de ventes de pommes fraîches, bien qu'à l'épicerie, la pomme est au deuxième rang des fruits frais les plus achetés, derrière la banane (MAPAQ, 2021). Considérant les volumes vendus et l'évolution des prix, la valeur des ventes de pommes, toutes origines confondues, dans les supermarchés du Québec s'est élevée à 160 M\$ en 2022-2023 (Nielsen pour le compte des Producteurs de pommes du Québec).

## Concurrence, productivité, appui gouvernemental et rentabilité

Le Québec est la 2<sup>e</sup> province productrice de pommes en importance au Canada en termes de volume, après l'Ontario (8,6 millions de minots), mais avant la Colombie-Britannique (3,2 millions de minots), la Nouvelle-Écosse (2,1 millions de minots) et le Nouveau-Brunswick (198 100 minots).

Proportion de la production de pommes mises en marché par province – 2022



Source : PPQ, 2024

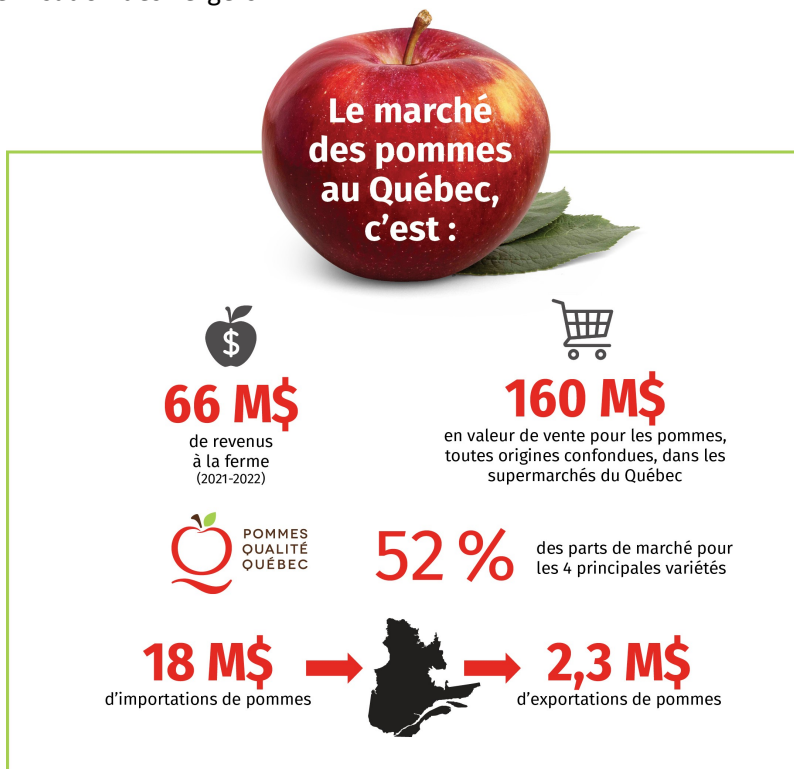
Malgré une certaine augmentation de la productivité des vergers du Québec, le niveau de productivité demeure en dessous de celui des vergers des principales régions pomicoles canadiennes (Ontario et Colombie-Britannique) et américaines (Washington, New York et Michigan). L'écart entre les rendements moyens au Québec et d'autres juridictions peut être attribuable non seulement aux contrastes par rapport aux conditions climatiques, mais également aux différences importantes entre les variétés cultivées (MAPAQ, 2021). De fait, l'introduction de nouveaux cultivars contribue à la croissance de la productivité, étant donné le potentiel que cela représente en termes d'augmentation des rendements.

### Variétés produites dans les provinces canadiennes pomicoles – 2022

Province	Pourcentage de production par variété (2022)					Top 5
Ontario	Gala	Honeycrisp	McIntosh	Ambrosia	Délicieuse Rouge	70%
	24%	15%	13%	11%	7%	
Québec	McIntosh	Cortland	Spartan	Empire	Paula Red	85%
	35%	18%	15%	11%	6%	
Colombie-Britannique	Gala	Ambrosia	Spartan	Honeycrisp	McIntosh	94%
	46%	35%	5%	4%	4%	
Nouvelle-Écosse	Honeycrisp	Spy	McIntosh	Ambrosia	Cortland	68%
	37%	12%	9%	5%	5%	
Nouveau-Brunswick	McIntosh	Honeycrisp	Cortland	Gala	Ambrosia	87%
	29%	29%	17%	8%	4%	

Sources : Statistique Canada et associations canadiennes

Cet élément n'est pas anodin. Tel que le démontre le tableau ci-dessous, toutes les provinces canadiennes pomicoles bénéficient actuellement ou ont bénéficié d'aides gouvernementales à la plantation de nouveaux vergers. Cependant, les niveaux d'investissements sont variables d'une province à l'autre. Il est ainsi évident que l'État joue un rôle incontournable dans la démarche de modernisation des vergers.



Sources : ISQ, Statistique Canada et PPQ, année récolte 2022-2023

## Aides gouvernementales – provinces canadiennes

Province	Forme d'aide	Niveau d'investissement gouvernemental	Détails	Statut actuel
<b>Québec</b>	Programme (2007 à 2021) Initiatives ministérielles (2021-2022 et 2022-2023)	5,54 M\$ sur 16 années <sup>2</sup>	Montant à l'hectare pour l'arrachage et la replantation	Inactif
<b>Ontario</b>	Programme de transition des vergers et vignobles (2007 à 2010)  <i>Greenbelt Planting Program</i> (2018)  Initiative Cultiver pour l'avenir <sup>3</sup> (2023-2026)	Programme de transition des vergers et vignobles : 18 M\$ au total, dont 7,5 M\$ pour l'arrachage et la replantation de vergers de pommes  <i>Greenbelt Planting Program</i> : 2,6 M\$  Financement du programme actuel pouvant atteindre 8 M\$ sur trois ans pour les productions de pommes, fruits tendres, raisins de table et raisins de cuve	Programme qui couvre 75 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 50 000 \$/demandeur. Les vergers doivent être plantés en haute densité : au moins 900 arbres/acre  Objectifs visés : ➤ Alignement sur les préférences des consommateurs ➤ Augmentation des rendements ➤ Amélioration de la résistance au froid ➤ Résistance accrue aux ravageurs et maladies ➤ Amélioration de l'efficacité de la main-d'œuvre	Actif
<b>Colombie-Britannique</b>	<i>BC Replant Program 2016-2021 Perennial Crop Renewal Program</i> <sup>4</sup>	Financement du programme actuel à hauteur de 8 M\$ pour l'arrachage et de 15 M\$ pour la replantation. Somme additionnelle de 70,5 M\$ prévue en 2025	75 % des dépenses du projet, jusqu'à concurrence de 7 500 \$/acre/année  12 \$/arbre avec densité minimale de 1 200 arbre/acre	Actif
<b>Nouveau-Brunswick</b>	Programme de développement de l'industrie pomicole <sup>5</sup>	n.d.	Nouveaux pommiers et systèmes de tuteurage : 11 \$ par arbre avec système de tuteurage; 15 \$ par arbre avec système de treillis Arbres surgreffés : 5 \$ par arbre	Actif
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<i>Honeycrisp Orchard Renewal Program</i> (2005-2010) <i>Apple Industry Growth and Efficiency Program</i> (2014-2020)	<i>Honeycrisp Orchard Renewal Program</i> 1,5 M\$ <i>Apple Industry Growth and Efficiency Program</i> 2,2 M\$ Total : 3,7 M\$	5 \$/arbre avec minimum de densité de 500 arbres/acre et un maximum de 1 000 arbres/acre	Inactif

Les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick bénéficient actuellement de programmes d'aide financière pour la plantation de nouvelles parcelles de vergers, au désavantage du Québec. Lorsque l'on met en relation les proportions de la production de pommes de chacune des provinces (figure de la page précédente) et les niveaux d'investissements gouvernementaux allant vers la modernisation des vergers pour chacune d'entre elles, ainsi que les périodes d'application des différentes formes d'appui, nous constatons des disproportions avérées. À titre

<sup>2</sup> Voir ANNEXE A

<sup>3</sup> Agricorp, 2024

<sup>4</sup> IAF, 2024

<sup>5</sup> Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2024

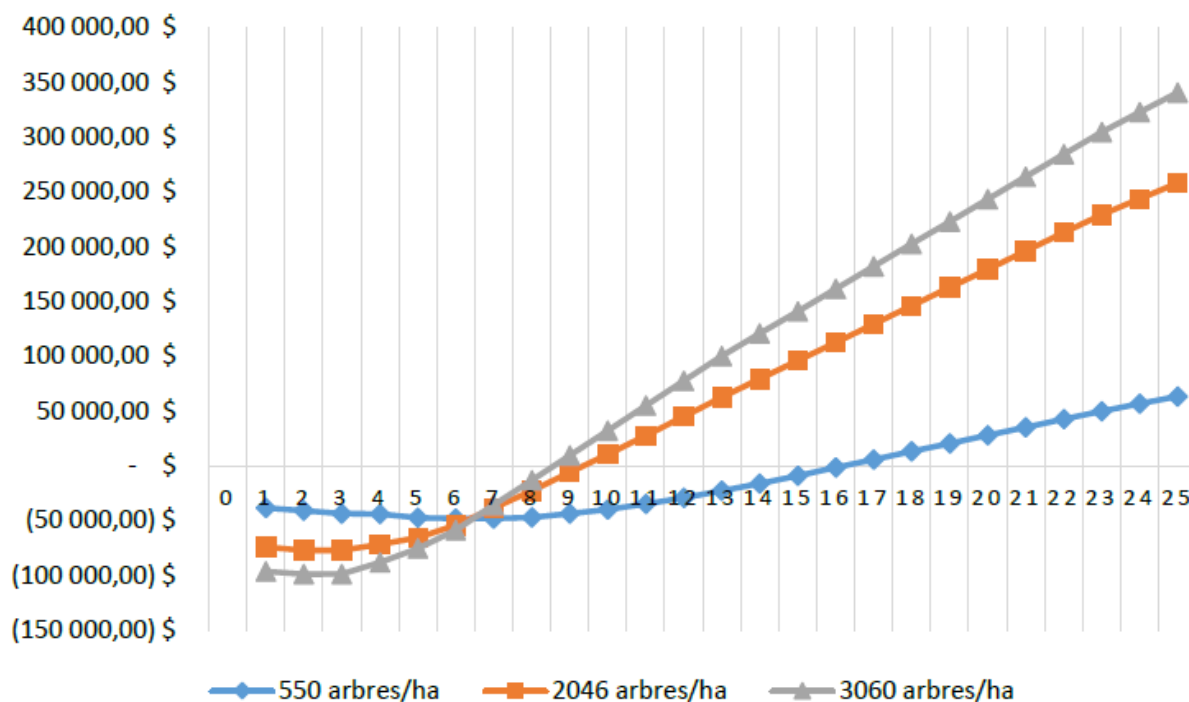


d'exemple, le gouvernement de l'Ontario a fait le choix de consacrer une somme de 8 M\$ à son plus récent programme, l'Initiative Cultiver pour l'avenir, sur une période de trois ans (2023-2026), alors que le gouvernement du Québec a investi un total de 5,54 M\$ sur une période de 16 ans (ANNEXE A).

Au-delà des sommes investies par l'État et les entreprises, l'importance d'avoir une vision pour la pomiculture à l'échelle provinciale devient essentielle. Dans le cas de notre exemple, la Colombie-Britannique, le gouvernement provincial a élaboré une feuille de route pour l'industrie fruitière arboricole (*Tree Fruit Industry Stabilization Plan*) et a par la suite dédié une enveloppe de 15 M\$ à son programme de renouvellement des cultures pérennes (*Perennial Crop Renewal Program*). D'ailleurs, le gouvernement de la Colombie-Britannique a récemment annoncé qu'il consacrerait une somme additionnelle de 70,5 M\$ à ce programme, principalement pour venir en aide au secteur viticole, grandement affecté par le gel à l'hiver 2024. Cela dit, le plan tend à favoriser une réorientation de la production vers la cerise et la vigne, plutôt que la pomme, ce qui pourrait permettre de créer des opportunités sur le marché canadien de la pomme. La production qui saura saisir celles-ci se doit d'être performante sur le plan de la compétitivité, influencée par de nombreux facteurs économiques.

Par ailleurs, on remarque que plusieurs programmes d'appui ont des exigences concernant la densité des plantations. L'Initiative Cultiver pour l'avenir en Ontario exige une densité minimale de 900 arbres/acre, alors que ce minimum est établi à 1 200 arbres/acre pour le *Perennial Crop Renewal Program* de la Colombie-Britannique. De telles exigences permettent à long terme d'assurer une plus grande rentabilité des vergers modernisés (figure ci-dessous).

### Évolution de la valeur actualisée par hectare par densité de plantation



Source : Outil Profitabilité – Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, 2021.

Note : Ces données dépendent de multiples facteurs et sont à considérer avec précaution dans la planification d'un projet d'implantation d'un verger.

Finalement, on peut constater que les programmes gouvernementaux en appui aux secteurs arboricoles visent généralement à inciter les entreprises à planter de nouvelles variétés pour orienter la production selon l'évolution des goûts des consommateurs. L'exemple le plus évident à cet égard est le *Honeycrisp Orchard Renewal Program* de la Nouvelle-Écosse, spécifiquement dédié à l'établissement d'arbres de la variété Honeycrisp, pour lequel le gouvernement de cette province a investi 1,5 M\$ entre 2005 et 2010. Soulignons que cette stratégie misant sur une seule variété n'est pas souhaitable pour le Québec. Il est primordial que la production pomicole québécoise maintienne une certaine diversité stratégique à son avantage afin de suffire aux besoins d'un grand nombre de débouchés sur les marchés.

Au Québec, une modernisation des vergers visant à produire des variétés qui sont présentement fortement importées de l'extérieur est définitivement entamée. Par exemple, entre 2011-2012 et 2021-2022 (10 ans), la proportion de la production québécoise de pommes dédiée à la variété Honeycrisp est passée de 1 % à 2,47 %, celle de la Gala de 1,53 % à 3,46 %, et celle de l'Ambrosia de 0 à 1,23 % (tableau ci-dessous). Cette modernisation est mise en œuvre avec une cadence modérée, principalement à cause des limites de la capacité financière des entreprises et le faible niveau, voire l'absence, d'appui gouvernemental.

Parts des variétés produites au Québec pour la pomme fraîche

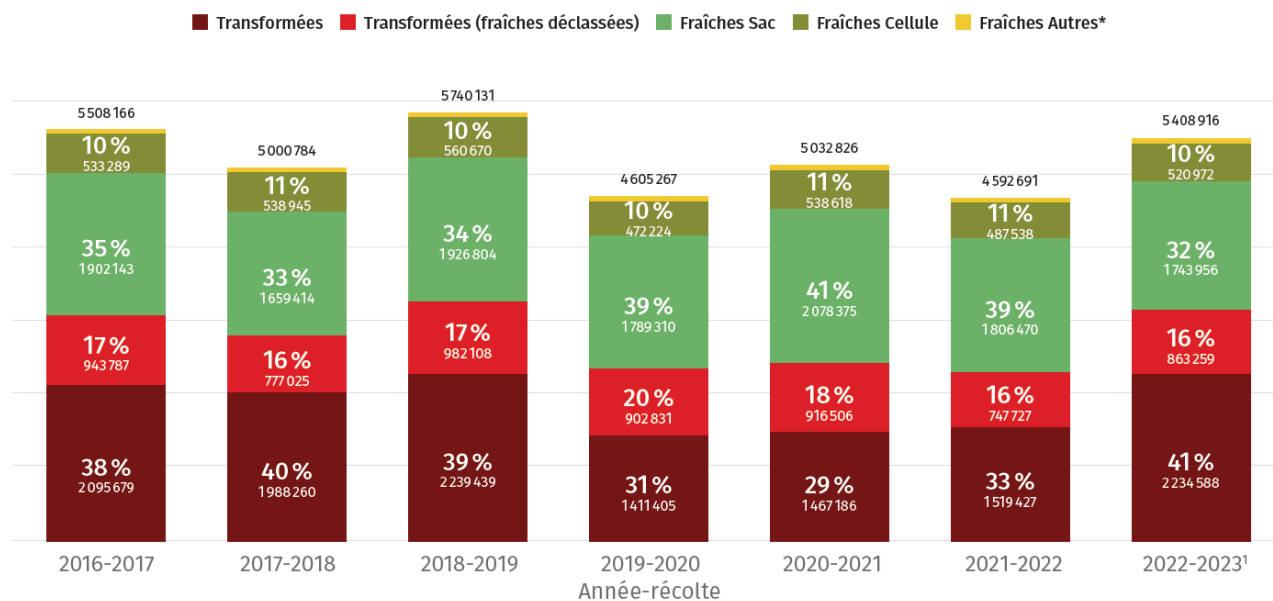
Variété	2011-2012	2021-2022
McIntosh	39,28%	36,26%
Spartan	18,75%	16,41%
Cortland	12,89%	18,37%
Empire	10,77%	10,06%
Paulared	6,17%	5,55%
Lobo	5,22%	2,55%
Gala	1,53%	3,46%
Honeycrisp	1,00%	2,47%
Variétés hâtives	1,75%	1,00%
Autres variétés tardives	1,71%	0,50%
Ambrosia	0,00%	1,23%
Sunrise	0,28%	0,76%
Délicieuse rouge	0,41%	0,28%
Ginger Gold	0,10%	0,52%
Délicieuse jaune	0,15%	0,16%
SweeTango	0,00%	0,24%
Smitten	0,00%	0,16%
Idared	0,00%	0,00%

Source : Base de données des Producteurs de pommes du Québec

## Bilan de la Politique bioalimentaire du Québec 2018-2025 et la filière pomicole

Comme le démontre les données présentées ci-dessous, les volumes de pommes mises en marché sont sensiblement demeurés stables entre 2016 et 2023, de même que les proportions associées aux différents marchés de destination (transformation et marché frais sous différents formats).

### Volumes de pommes mises en marché entre 2016 et 2022 selon différents marchés



Source : Base de données des Producteurs de pommes du Québec

- Notes :
- une année-récolte équivaut à une période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août;
  - les données exclues les ventes directes aux consommateurs;
  - catégorie « transformées totales » : jus opalescent, cidre, pommes à chevreuil et transformation à la ferme.

Parmi les pommes destinées à la consommation à l'état frais, 92 % de celles vendues en sac et à l'unité dans les magasins d'alimentation sont des variétés suivantes (en ordre d'importance pour la saison 2022-2023) : McIntosh, Cortland, Spartan, Empire, Paulared, Honeycrisp et Gala. Sur la période 2016-2021, les quantités vendues pour chacune des quatre principales variétés produites au Québec étaient à la baisse (-6 % pour la McIntosh, -3 % pour la Cortland, -18 % pour l'Empire, et -14 % pour la Spartan), selon les données compilées par Les Producteurs de pommes du Québec. En parallèle, les véritables emblèmes des « nouvelles variétés » de pommes, l'Ambrosia et la Honeycrisp, ont vu leurs ventes augmenter de plus de 877 % et de 210 % respectivement sur la même période (ANNEXE B). Cela dit, le rythme auquel se fait la modernisation des vergers québécois à l'heure actuelle limite notre capacité à profiter du gain de popularité que connaissent les nouvelles variétés de pommes auprès des consommateurs par rapport à celles traditionnellement cultivées au Québec. Nous pouvons donc supposer que des investissements ciblés de la part du gouvernement du Québec permettraient d'accroître les parts de marché de la pomme du Québec en ce sens, contribuant à une plus grande autonomie alimentaire, pour « nourrir notre monde », tout en conservant nos parts de marché actuelles.

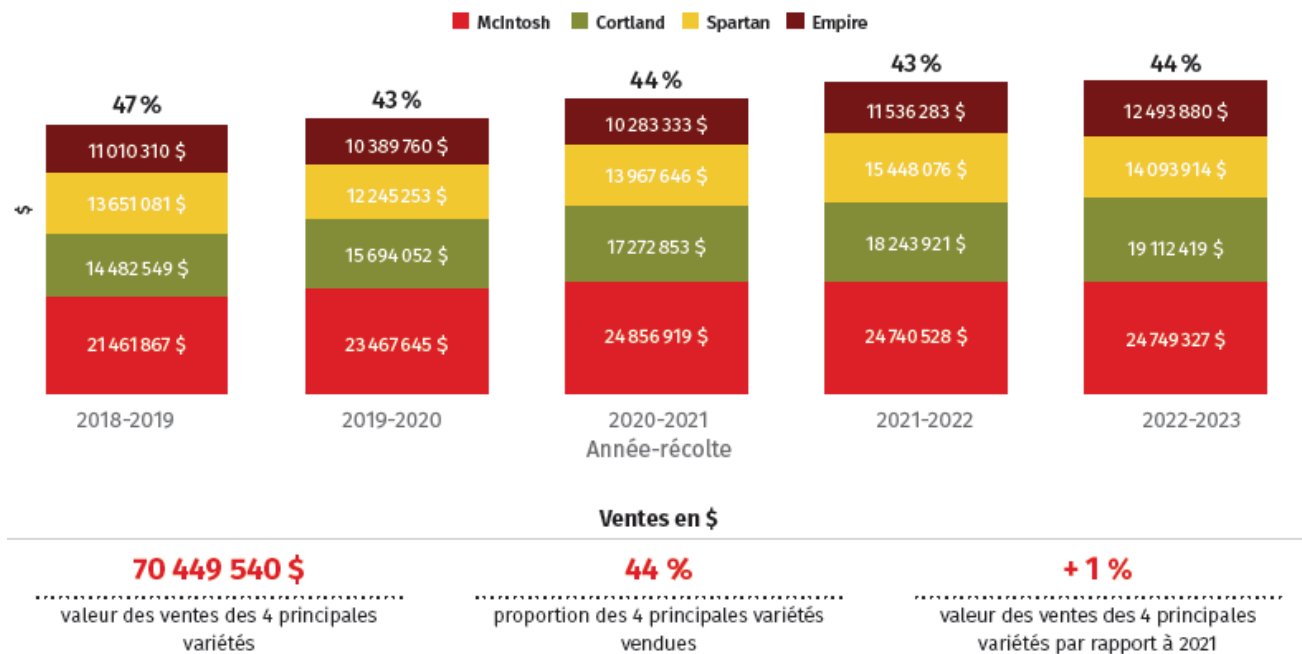
Selon les représentants des chaînes d'alimentation participant aux travaux de la Table filière pomicole du Québec, les consommateurs ont de plus en plus tendance à favoriser les variétés qui se distinguent par leur goût plus sucré et leur fermeté. D'ailleurs, grâce au précédent Programme de modernisation des vergers du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la part de la pomme du Québec dans les quantités totales vendues est passée de 45 % en moyenne entre 2000 et 2006 à 51 % en moyenne sur la période 2016-2021. Des résultats qui parlent.

En valeur monétaire, la part de la pomme du Québec a représenté 45 % en moyenne des ventes totales en dollars sur la période 2016-2021 (ANNEXE C), du fait que sur les 12 principales variétés de pommes vendues dans les supermarchés, les

quatre principales variétés produites au Québec sont celles qui se vendent aux prix les plus abordables, soutenant une certaine sécurité alimentaire pour la population sur le plan de l'accessibilité à des aliments nutritifs.

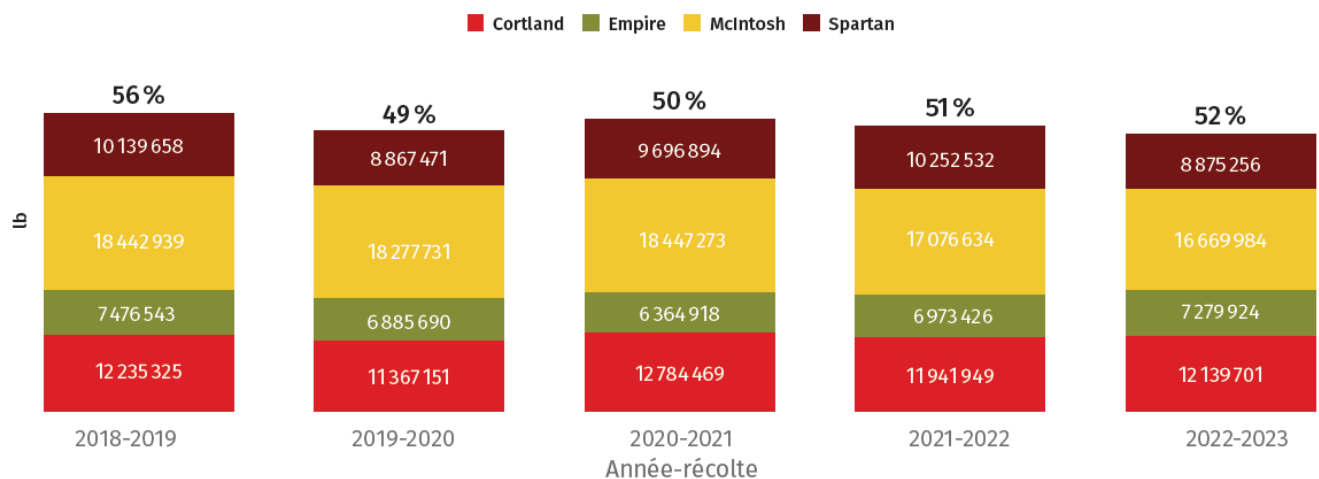
Considérant les quatre principales variétés de pommes produites au Québec (McIntosh, Cortland, Empire et Spartan) ainsi que les « nouvelles variétés » (Ambrosia, Honeycrisp, Gala et autres), encore peu produites au Québec, les données de ventes témoignent du fait que les parts de marché de la pomme québécoise ont stagné depuis l'adoption de la première Politique bioalimentaire du Québec, demeurant autour de 50 % durant les cinq dernières années, tel que l'illustrent les figures ci-après.

### Valeur des ventes pour les 4 principales variétés produites au Québec dans les supermarchés québécois



Source : Données Nielsen pour le compte des Producteurs de pommes du Québec

### Quantités vendues des 4 principales variétés produites au Québec dans les supermarchés québécois



Source : Données Nielsen pour le compte des Producteurs de pommes du Québec

« Nourrir notre monde », soit l'autonomie alimentaire, consiste à soutenir notre économie et diminuer notre dépendance aux importations pour des aliments que nous sommes en mesure de produire ici. Cette notion a fortement été mise de l'avant au Québec pendant la pandémie de Covid-19, en plein cœur de la mise en œuvre de l'actuelle Politique

bioalimentaire. Au-delà de la capacité de subvenir aux besoins alimentaires de la population locale, l'autonomie alimentaire appelle ainsi à diversifier notre offre alimentaire, tout en assurant une accessibilité pour la population.

La Politique bioalimentaire du Québec, en vigueur depuis 2018, avait notamment pour objectif de maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments. Afin de mesurer ce niveau de confiance, le CIRANO, un centre interuniversitaire reconnu pour sa crédibilité et sa neutralité, publie annuellement le « Baromètre de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments », utilisé comme référence par toutes les parties prenantes du secteur bioalimentaire pour prendre des décisions éclairées. Selon des constats de la dernière édition de ce rapport (Marcellis-Warin, N., Peignier, I., & Gleize, T., 2023), nous concluons que la marque et le sceau/logo Pommes Qualité Québec (PQQ) est un véhicule prodigieux pour répondre aux besoins des consommateurs en matière d'identification de la provenance et d'information sur la qualité des pommes, permettant de les sensibiliser à l'achat local et aux standards de qualité auxquels ils peuvent s'attendre pour les pommes du Québec. Malheureusement, la notoriété de cette marque est en baisse, selon les résultats de sondages omnibus effectués auprès des Québécois par la firme Léger pour le compte des Producteurs de pommes du Québec depuis 15 ans. Cette baisse peut être expliquée en partie par le positionnement et par le manque de collaboration dans les efforts de promotion.

Somme toute, l'ensemble des constats détaillés ci-dessus mènent à la conclusion que la Politique bioalimentaire du Québec 2018-2025 n'a pas su mettre en place des mesures permettant à la filière pomicole de contribuer pleinement à l'autonomie alimentaire du Québec.

## Atouts et orientations actuels du secteur

N'échappant pas à la tendance lourde de consolidation observée dans le monde agricole, le secteur pomicole a vu son nombre d'entreprises diminuer sur dix ans, mais cette baisse fut somme tout modérée, tel que le compile le tableau ci-dessous. La production est le premier atout de notre secteur pomicole, étant essentielle à tous les autres maillons de la chaîne d'approvisionnement.

Nombre d'entreprises pomicoles – 2013 à 2022

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>n<sup>bre</sup> d'entreprises</b>	505	526	500	482	465	463	452	453	442	427

Source : Base de données des Producteurs de pommes du Québec

Selon les données du recensement de l'agriculture 2021 de Statistique Canada, on compte 170 productrices et 380 producteurs de pommes au Québec. Le recensement 2016 indiquait que 41 % de ces personnes détiennent un certificat ou diplôme d'études post-secondaires (non universitaires), et que 26 % d'entre elles avaient complété un diplôme universitaire (FLC et CECPA, 2024). Au-delà du nombre, les qualifications des professionnel.les du secteur, notre capacité à former la relève et à développer des nouvelles connaissances sont également des atouts qui renforcent notre compétitivité.

Pour la valorisation des fruits déclassés et endommagés par les intempéries, la présence de deux grands transformateurs sur le territoire québécois, Lassonde et Vergers Leahy, assure l'écoulement d'un maximum des pommes produites. Soulignons toutefois que les prix obtenus pour la pomme fraîche « à croquer » qui respecte les standards de qualité associés à ce débouché sont en moyenne 292 % plus élevés que les prix obtenus pour la pomme de transformation, si l'on se base sur les résultats des sept dernières années (ANNEXE D). Ce fait incite les entreprises à innover afin de maximiser la production de pommes destinées à l'état frais.

Sur le plan de la mise en marché, l'avènement d'un plan conjoint pour les entreprises pomicoles du Québec, en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, ainsi que des différents règlements qui en découlent, est la pièce maîtresse de la mise en place d'outils servant le développement sectoriel qui ont fait leur preuve.

Ces atouts font des envieux ailleurs au Canada. Entre autres, la *BC Fruit Growers Association* a récemment proposé à ses membres et partenaires un plan d'affaires pour la mise en place d'une commission, la *BC Apple Marketing Commission*, selon des dispositions spécifiques à la réglementation de cette province (*BC Natural Products Marketing Act*). La proposition prévoit l'octroi de trois pouvoirs à cette instance, soit :

1. La collection, validation et diffusion de données de marché;
2. Le développement et la mise en application de normes de classement et standards de qualité;
3. Le développement et la mise en place d'efforts promotionnels.

Ces trois éléments sont pleinement et efficacement pris en charge par les conventions de mise en marché, particulièrement celle entre Les Producteurs de pommes du Québec et l'Association des emballeurs de pommes du Québec. Les PPQ assurent la collection et la validation des données de marchés, et les diffusent par le biais de leur site web : <https://producteursdepommesduquebec.ca/mise-en-marche/informations-marches/>. Le développement et la mise en œuvre d'activités de promotion, et les coûts qui y sont rattachés, sont assurés par deux fonds distincts dédiés à celles-ci, ce qui profite à l'ensemble du secteur pomicole québécois.



Pour ce qui est des normes de classement et standards de qualité, le Québec se démarque nettement de toutes autres nations. De fait, l'utilisation du logo « Pommes Qualité Québec » (PQQ)<sup>6</sup> sur les pommes, emballages et dans les messages publicitaires est liée au respect de critères de qualité stricts en termes de fermeté, calibre, meurtrissures, propreté, dégâts d'insectes, pourriture, moisissures, tavelure, malformation, coloration, taches, roussissure, éraflures, perforations, etc.

Par la suite, les règles et normes d'affichage permettent d'identifier de manière uniforme les pommes du Québec destinées à la consommation à l'état frais vendues chez les détaillants alimentaires, et certifient leur qualité en fonction de critères convenus par l'industrie. La conformité d'affichage du logo PQQ dans les points de vente est généralement assurée par la collaboration et la coopération, sans recours à des sanctions. Le logotype PQQ est également utilisé dans

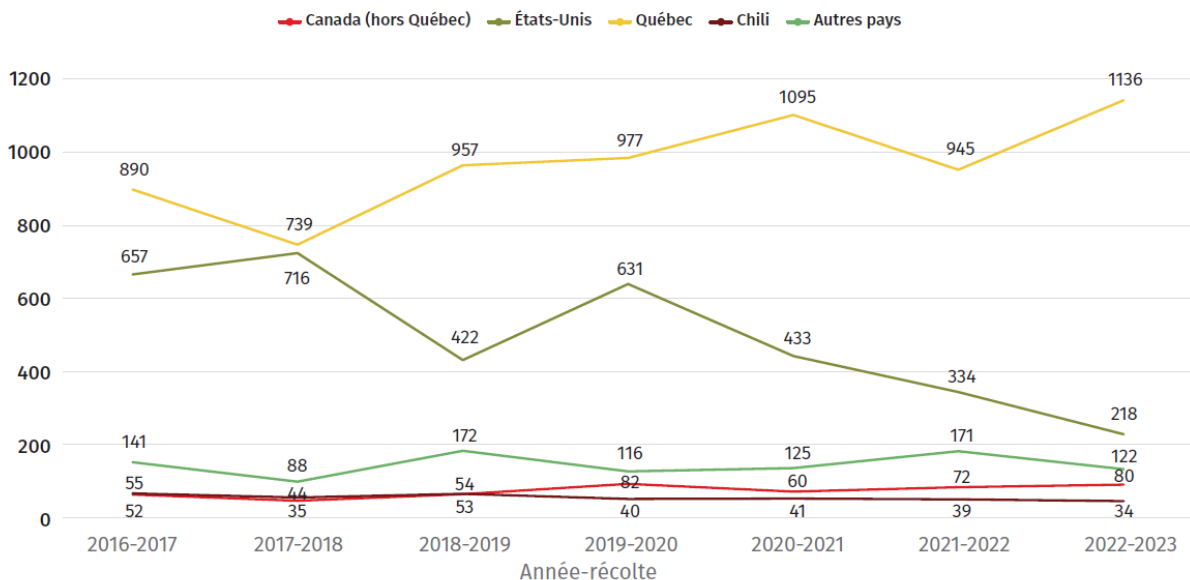
---

<sup>6</sup> Pommes Qualité Québec est une marque de commerce enregistrée à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada depuis le 15 juin 2017 dans sa forme actuelle, sous les numéros LMC973,688 et LMC973,689 (mais depuis le 22 juin 2006 dans son ancienne version), et est propriété des Producteurs de pommes du Québec.



les circulaires des certaines chaînes alimentaires. D’ailleurs, la figure ci-dessous démontre que les offres promotionnelles mettent de l’avant les pommes du Québec de manière considérable par rapport aux pommes importées.

### Nombre de variétés en promotion par provenance et par année-récolte



Source : PPQ, 2024

Le logo PQQ a développé une notoriété auprès des consommateurs en matière d’identification de la provenance et d’information sur la qualité des pommes. C’est ainsi un marqueur d’identité qui permet de réduire l’asymétrie de l’information, pour que les Québécois puissent, directement au point de vente, se faire une idée la plus claire possible du produit acheté, dans un contexte où les décisions d’achat sont déterminées en des fractions de secondes. De plus, différents systèmes d’inspection sont en mesure de déceler les cas d’affichage qui pourraient s’apparenter à de la fraude ou minimalement à une mauvaise représentation de la qualité du produit mis en marché.

Avec le temps, la marque PQQ est devenue la référence pour communiquer aux consommateurs québécois les caractères distinctifs de la pomme du Québec, dans le cadre de campagnes promotionnelles distinctes. Aujourd’hui, tous les efforts promotionnels en ce sens mettent de l’avant le logo PQQ et se réfèrent au site Internet <https://lapommeduquebec.ca/>. Ces vérités entourant les standards PQQ et leur portée sont parmi les atouts les plus chers du secteur pomicole québécois.



Les orientations du secteur sont déterminées par la Table filière pomicole du Québec, en place depuis plus de 30 ans. Encore aujourd’hui, le gouvernement du Québec reconnaît que l’approche filière favorise la collaboration entre les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les autres maillons de la chaîne de valeur. D’ailleurs, l’actuelle

Politique bioalimentaire du Québec a notamment pour objectif de soutenir cette approche, dans le but de répondre aux besoins variés des marchés et des consommateurs d'ici (objectif 2.2.4).

Les cibles du dernier Plan stratégique de la filière pomicole (2018-2022) étaient :

1. Connaissance des besoins du marché, positionnement et promotion
2. Variétés prometteuses et modernisation des vergers
3. Commercialisation, emballage et transformation
4. Soutien et production pomicole
5. Coordination sectorielle et support de l'État

La première orientation de ce plan était de se doter d'une stratégie concertée de positionnement et de promotion des pommes du Québec en vue d'accroître les parts de marché, élément qui est continuellement mis de l'avant et mis en œuvre afin de contribuer à « nourrir notre monde ». L'élaboration prochaine d'une nouvelle planification stratégique (2025-2030) pour l'ensemble de l'industrie pomicole devrait permettre d'aller plus loin en ce sens, tout en assurant le développement des différents maillons de la chaîne de valeur.

Finalement, soulignons le caractère innovant de la production pomicole québécoise à titre d'atout indispensable pour l'avenir de la filière. Depuis plus de 30 ans, les Journées annuelles sur la recherche et l'innovation technologique (JARIT) du Réseau pommier rallient les producteurs, chercheurs et intervenants du milieu pour assurer la collaboration dans les projets de recherche et l'arrimage de ceux-ci avec les besoins du secteur. Fruit d'un partenariat public-privé, le Réseau d'essais de cultivars et porte-greffes de pommiers (RECUPOM) a vu le jour en 1995, et a pour principal objectif de vérifier l'adaptabilité à notre climat de nouveaux cultivars et porte-greffes de pommiers réputés prometteurs localement ou à l'étranger. Depuis sa création, le RECUPOM a permis de recommander l'introduction de plusieurs nouveaux cultivars de pommiers adaptés à la réalité agricole du Québec. Aujourd'hui, une plateforme en ligne a été mise en place pour pouvoir consulter rapidement les résultats de plus de 20 ans d'essais selon certains critères tels que la résistance au gel, le rendement et la productivité, ce qui permet d'appuyer concrètement les entreprises pomicoles dans leurs prises de décisions.

De plus, Les Producteurs de pommes du Québec sont partenaires du Réseau d'expertise en innovation horticole avec d'autres associations. Ce réseau vise à augmenter l'adoption de technologies de mécanisation, robotisation et automatisation répondant aux besoins de réduction de la main-d'œuvre et d'amélioration de l'efficacité des entreprises, appuyé par la Zone Agtech (<https://zoneagtech.ca/>). Ceci est identifié comme la clé de la réduction des coûts de main-d'œuvre, premier poste de dépenses d'une entreprise pomicole.

## Contribution à l'autonomie alimentaire durable du Québec

Les principes du développement durable ont été édictés de prime abord dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992, menant à la « Déclaration de Rio ». Le premier principe de celle-ci est que les humains sont au centre des préoccupations relatives du développement durable, et qu'ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature (Nations Unies, 1992). Depuis, plusieurs États, dont le Québec, ont fondé leurs approches de développement durable en scindant les activités qui y sont reliées selon leurs dimensions environnementales, économiques et sociales. D'évidence, le développement durable de nos sociétés comprend plusieurs interrelations complexes entre différents facteurs humains et environnementaux. Ceci a mené les Nations Unies à établir 17 objectifs de développement durable<sup>7</sup>, avec des cibles interconnectées à atteindre d'ici 2030, afin d'assurer un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ces objectifs évoquent notamment les enjeux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la prospérité et à la justice. Pour qu'elle soit durable, l'autonomie alimentaire du Québec doit donc considérer un maximum de ces éléments.

---

<sup>7</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



## Agroenvironnement

Soucieux de contribuer à l'adoption de meilleures techniques de production afin de faire face aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui, Les Producteurs de pommes du Québec sont impliqués depuis plusieurs années dans le développement de la production fruitière intégrée (PFI), définie comme une approche agroécologique visant à produire des fruits de qualité dans le respect de l'environnement, de la santé et de la sécurité des citoyens et citoyennes, tout en assurant la rentabilité des entreprises pomicoles (MAPAQ, MELCCFP, INSPQ, 2024).

L'implication des entreprises pomicoles à ce niveau se traduit par des investissements soutenus au niveau de la recherche, de l'innovation et du transfert des connaissances, et ce, depuis plusieurs années (tableau ci-dessous). Ces investissements ont servi de levier en vue de l'obtention d'aides financières importantes pour le secteur dans divers programmes provinciaux et fédéraux, et cela, pour plusieurs organisations (IRDA, CRAM, PFLC, CRAAQ, RECUPOM, IRSST, APMQ, CECPA, FADQ). En étant comptabilisée comme la part de l'industrie (nature ou financier) dans le dépôt de demandes auprès de divers programmes gouvernementaux d'aide financière, il est estimé que la somme de 536 203 \$, investie par les PPQ depuis 2013, a en fait généré une valeur de 2 M\$ en initiatives pour la recherche et le développement dans le secteur.

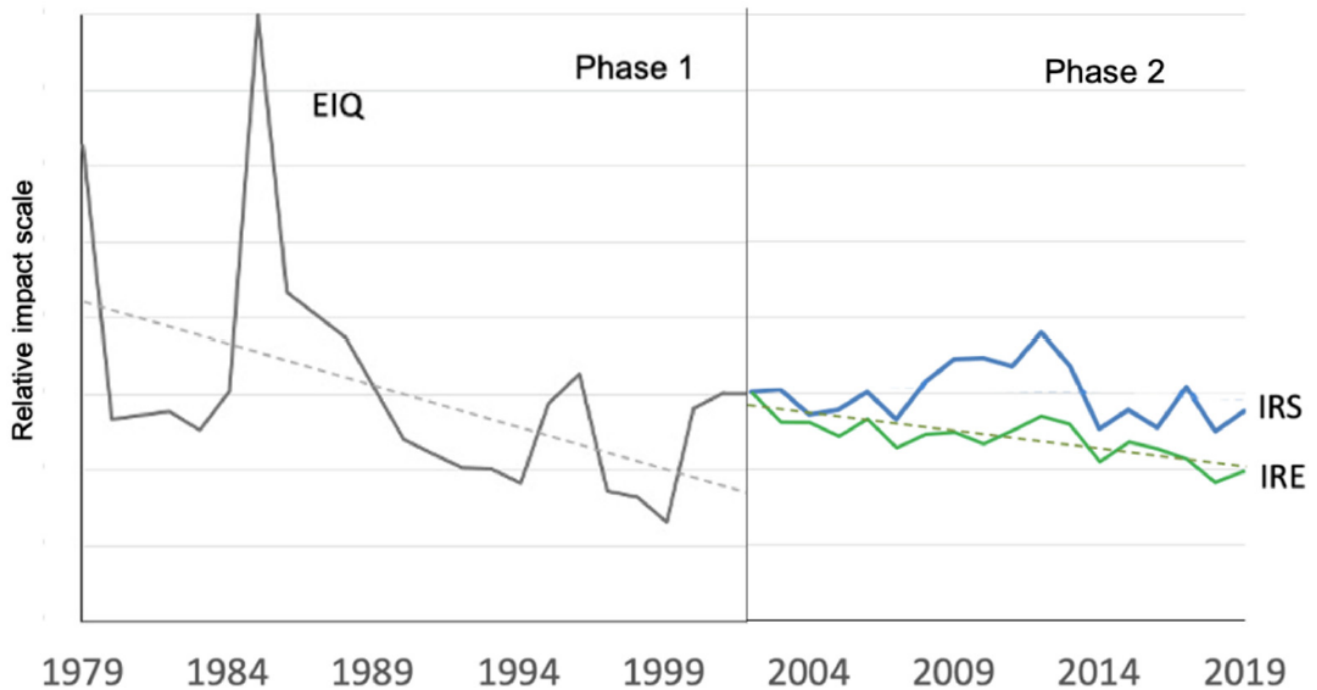
### Investissements des Producteurs de pommes du Québec en recherche, innovation et transfert

	Contribution nature	Contribution financière	Contribution totale
<b>2013-2014</b>	17 368 \$	60 301 \$	77 669 \$
<b>2014-2015</b>	4 006 \$	15 941 \$	19 947 \$
<b>2015-2016</b>	7 659 \$	29 405 \$	37 064 \$
<b>2016-2017</b>	5 999 \$	33 751 \$	39 750 \$
<b>2017-2018</b>	5 114 \$	34 636 \$	39 750 \$
<b>2018-2019</b>	33 263 \$	25 582 \$	58 845 \$
<b>2019-2020</b>	12 833 \$	56 667 \$	69 500 \$
<b>2020-2021</b>	10 606 \$	60 072 \$	70 678 \$
<b>2021-2022</b>	28 903 \$	46 097 \$	75 000 \$
<b>2022-2023</b>	35 805 \$	12 195 \$	48 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>161 556 \$</b>	<b>374 647 \$</b>	<b>536 203 \$</b>

Source : PPQ

Cette démarche environnementale du développement de la production pomicole a démontré des résultats probants. L'analyse des données recueillies au sein des vergers du Réseau pommier entre 1977 et 2019 démontre les bénéfices de la PFI en termes d'impacts environnementaux et sanitaires, illustrés ci-dessous par les tendances à la baisse de l'Indice de risque pour la santé (IRS) et de l'Indice de risque pour l'environnement (IRE). La réduction et l'optimisation de l'utilisation des pesticides limite d'abord le développement de la résistance des ravageurs, pour ensuite répondre aux attentes sociétales en matière d'aliments produits avec une empreinte environnementale minimale. Ces conclusions témoignent de l'amélioration de l'acceptabilité sociale et de la durabilité de la production pomicole québécoise (Chouinard *et al.*, 2021).

## Évolution des risques liés à l'environnement et la santé associés à la phytoprotection en pomiculture



Source : Chouinard *et al.*, 2021

Notes : Lignes pleines : valeurs moyennes; lignes pointillées : tendances linéaires significatives ( $p < 0,05$ )

Phase 1 : données de vergers situés à Franklin, Hemmingford et Oka

Phase 2 : données de vergers situés à Compton, Dunham, Franklin, Hemmingford, Oka, Sainte-Famille et Saint-Joseph-du-Lac

IRS : Indice de risque pour la santé

IRE : Indice de risque pour l'environnement

Le point de départ des courbes IRS/IRE (2002) a été ajouté au point final de la courbe EIQ (2001).

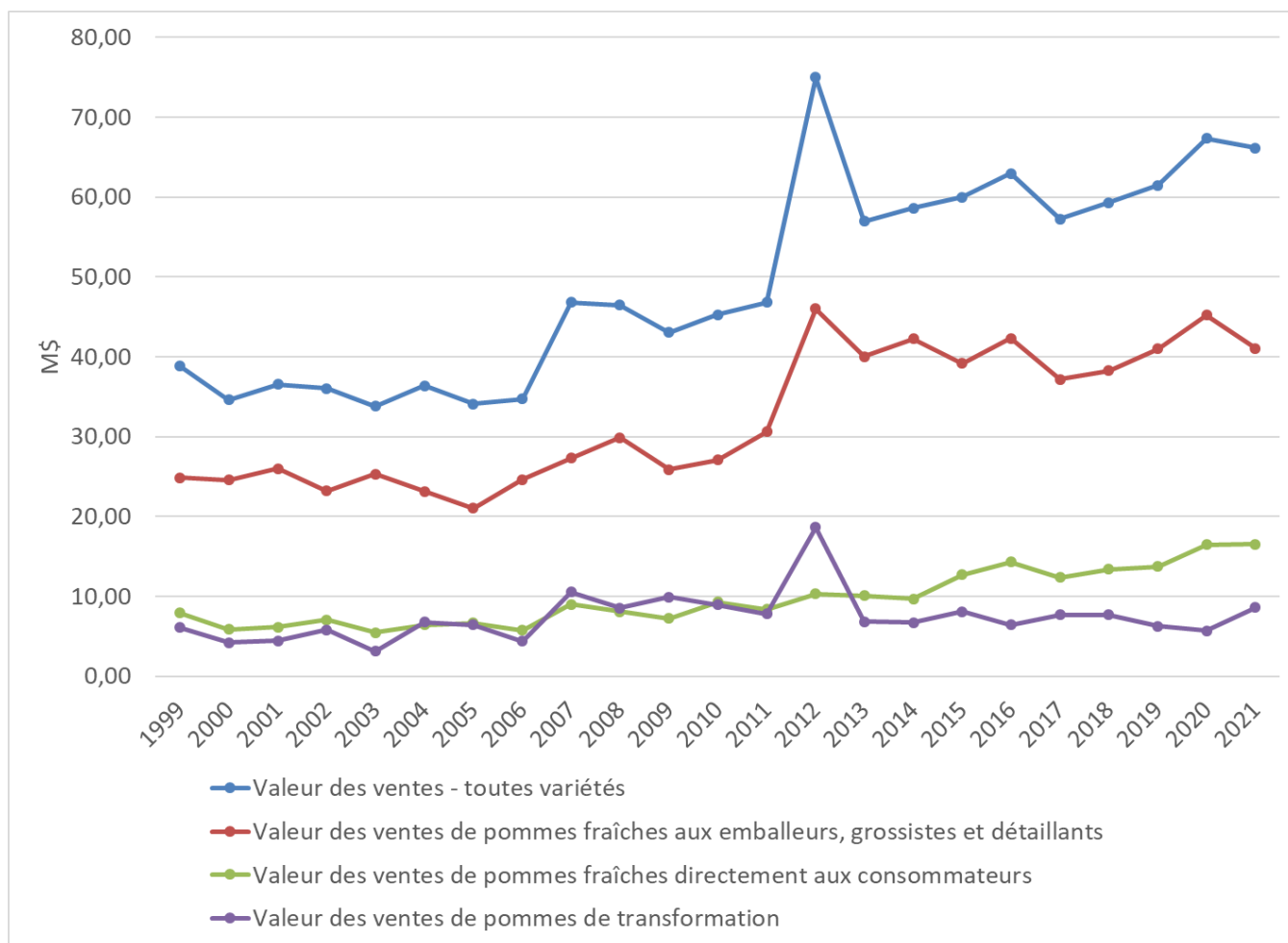
Cela dit, la démarche de développement durable de la pomiculture est en constante progression, grâce à des pratiques innovantes qui contribuent notamment à une gestion raisonnée de l'eau, la protection des sols, la réduction de l'utilisation des pesticides, la préservation des ressources et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les données du RECUPOM relatent que des variétés nouvelles s'avèrent résilientes à la multiplication de plusieurs événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques et sont adaptées au climat changeant du Québec. L'établissement de vergers en haute densité permet l'optimisation de l'irrigation, essentielle à l'adaptation aux changements climatiques, et une meilleure circulation de l'air entre les rangs de pommiers, ce qui peut limiter les risques de gel. Ces vergers ont le potentiel d'abriter une grande diversité d'espèces, ce qui en fait des écosystèmes précieux pour la préservation de la biodiversité locale. Aussi, le mode de pomiculture à plus haute densité est associé à l'application de pesticides qui s'avère plus précise et plus efficace, permettant une réduction des risques inhérents. Par ailleurs, l'établissement d'un verger contribue à faire augmenter le nombre d'arbres plantés à l'échelle du Québec, qui par la suite agissent à titre de puits de carbone, absorbant le  $\text{CO}_2$  de l'atmosphère et contribuant ainsi aux efforts nationaux de lutte aux changements climatiques.

### Impact économique

Les 427 entreprises agricoles œuvrant en pomiculture ont généré plus de 66 M\$ de revenus à la ferme lors de l'année-récolte 2022-2023 (ISQ, 2023). Depuis 1999, la croissance annuelle moyenne de ces revenus fut de 4 % (figure ci-dessous). À ceux-ci, notons la valeur ajoutée des activités d'emballage, de transformation et de distribution. Les retombées économiques de la filière pomicole ont donc des effets directs, indirects et induits sur l'économie du Québec, sur l'emploi ainsi que sur les revenus de taxation de l'État.

## Valeur des ventes de pommes du Québec – 1999 à 2021



Source : ISQ, 2023

Appuyer la modernisation des vergers québécois pour tendre vers une production en haute densité d’une diversité de variétés cultivées afin de répondre aux tendances de consommation favoriserait indéniablement l’autonomie alimentaire. En retour, ceci amplifierait l’impact économique de la pomiculture, par un accroissement de la productivité et une augmentation des parts de marché. En effet, la substitution des pommes importées, tant dans la pomme fraîche que dans celle destinée à la transformation, représente un gain potentiel pour les pommes locales (MAPAQ, 2021).

### Développement social

Les trois premiers objectifs de développement durable des Nations Unies visent l’élimination de la pauvreté, la « faim zéro » et la bonne santé des populations. D’ailleurs, l’organisation identifie le secteur agricole comme offrant des solutions clés pour l’éradication de la faim et de la pauvreté.

D’une part, les pommes du Québec sont généralement abordables à l’épicerie, contribuant à la sécurité alimentaire des Québécois. D’autre part, Les Producteurs de pommes du Québec, en collaboration avec l’Association des emballateurs de pommes du Québec, ont offert 650 000 pommes en dons au Club des petits déjeuners l’an dernier, une initiative en place depuis maintenant 20 ans. Suite à des ateliers en classe pour présenter la pomme du Québec, les parents des élèves participants ont d’ailleurs rapporté avoir remarqué de nouveaux goûts et habitudes dans l’alimentation de leurs enfants, dont plusieurs avaient après coup réclamé plus de fruits et de légumes à la maison. Pareillement, la filière pomicole adhère au Mouvement « J’aime les fruits et légumes » de l’Association québécoise de la distribution de fruits et légumes, qui vise à sensibiliser la population québécoise à l’adoption de saines habitudes de vie, en lien avec la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du gouvernement du Québec.

## Enjeux des dix prochaines années

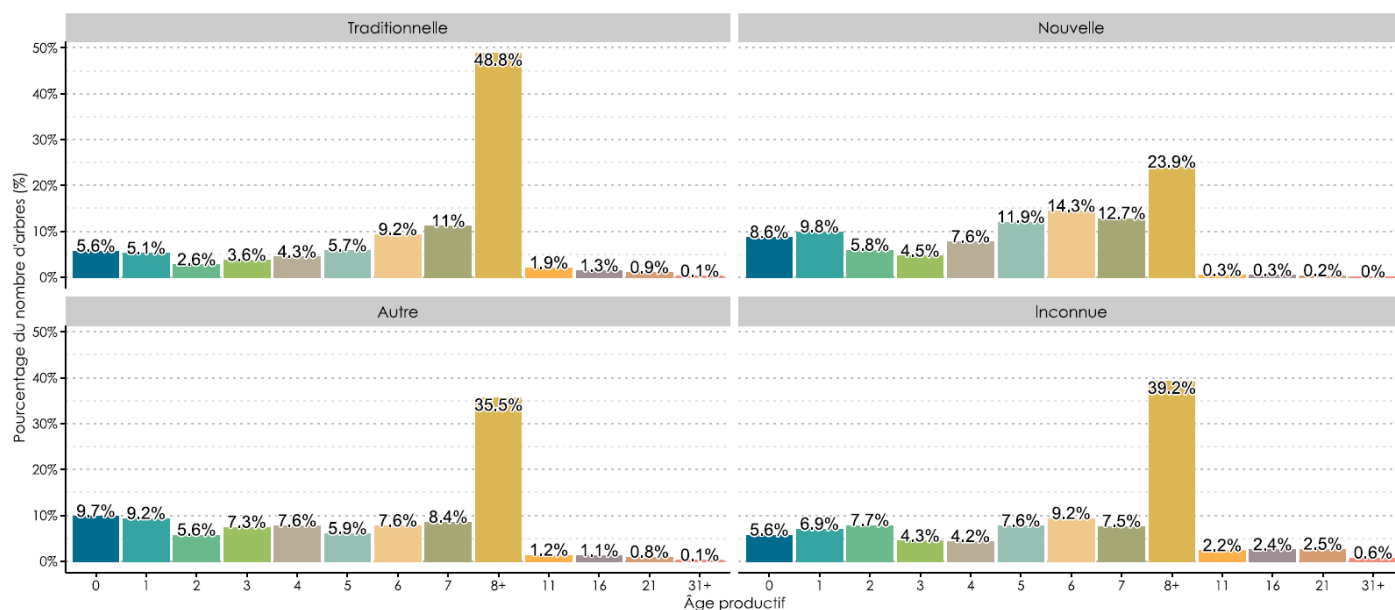
Malgré la place qu’occupe la pomme dans nos traditions, une perte de vitesse en termes de parts de marché est observée. Même si globalement les ventes de pommes augmentent, elles n’augmentent pas aussi rapidement, ni de façon aussi importante que pour les autres fruits en général, ce qui représente un enjeu de taille.

La saisonnalité associée à la pomme du Québec représente un défi pour la filière, du fait que la population la perçoit comme un aliment qui n’est frais qu’à l’automne, durant la récolte. Alors que les personnes plus âgées en mangent davantage, les moins de 35 ans tendent à la délaissier, sans nécessairement pouvoir expliquer pourquoi. Les consommateurs plus jeunes (18-34 ans) apprécient moins la pomme et ses qualités. Si ces tendances se maintiennent, le développement du secteur pomicole québécois des dix prochaines années risque d’être compromis. Pourtant, la très grande majorité de gens sont au fait qu’il s’agit d’un aliment bénéfique pour la santé, mais seulement 10 % des consommateurs considère la pomme comme leur fruit préféré, d’après les données recueillies dans le cadre des travaux de la filière pomicole du Québec.

Étant donné la contribution du secteur pomicole à l’autonomie alimentaire durable du Québec, il est impératif d’inverser cette tendance. Pour ce faire, la modernisation des vergers, visant l’implantation de nouvelles variétés qui répondent aux goûts des consommateurs, est incontournable. Indubitablement, diversifier l’offre en variétés nouvelles et profitables permettrait au Québec de mieux se positionner sur le marché des pommes fraîches (MAPAQ, 2021).

Les données disponibles démontrent qu’une modernisation des vergers est en cours au Québec. On recense d’ailleurs la plantation d’un peu plus de 700 000 arbres depuis 5 ans, représentant un investissement d’une valeur de plus de 23 M\$. Bien qu’une grande majorité de pommiers, toutes variétés confondues, sont âgés de plus de huit ans, une proportion importante de ceux implantés dans les sept dernières années sont considérés comme faisant partie des nouvelles variétés (figure ci-dessous). Malgré cela, les variétés dites traditionnelles représentent encore 49 % des pommiers productifs de la province, implantés sur 55 % des superficies de vergers (FLC et CECPA, 2024). En contrepartie, 20 % des pommiers sont issus de nouvelles variétés, implantés sur 11 % des superficies, phénomène expliqué en partie par le développement de la production en haute densité.

### Répartition des pommiers du Québec selon leur âge productif par groupes de variétés



Source : FLC et CECPA, 2024 (données de La Financière agricole du Québec)

Tout porte à croire que le rythme auquel s'opère actuellement la modernisation des vergers ne permettra pas de positionner stratégiquement la pomme du Québec sur les marchés, ni de renforcer la compétitivité de nos entreprises pomicoles. Le MAPAQ (2021) reconnaît d'ailleurs que l'implantation de nouvelles variétés est retardée par l'étendue des investissements requis. En effet, une entreprise pomicole doit attendre 5 à 7 ans pour récolter un volume rentable, ce qui inclut le délai d'attente pour recevoir les jeunes arbres à planter (2 ans). L'investissement pour l'adaptation des vergers à haute densité (min. de 2 324 arbres/ha) est estimé à 76 000 \$/ha, soit 61 500 \$ pour le matériel et 14 500 \$ pour la main-d'œuvre.

L'enjeu de l'absence actuelle d'un soutien gouvernemental à la modernisation des vergers du Québec devient critique pour le développement de la pomiculture des dix prochaines années, considérant notamment que le renouvellement des vergers s'accompagne d'une perte de revenus pour les entreprises. Pendant que le Québec accuse un retard important dans la modernisation de ses vergers, les gouvernements de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique offrent tous actuellement des programmes de financement majeur pour accélérer la croissance de leurs secteurs pomicoles respectifs, tel que détaillé précédemment. En plus de contribuer à la pérennité des entreprises, ces programmes de financement provoquent la croissance des volumes de production ailleurs au Canada, rendant encore plus vulnérable le marché au Québec, au détriment de l'autonomie alimentaire durable.

La modernisation des vergers ne signifie pas seulement d'y introduire de nouvelles variétés plus productives ou qui répondent mieux aux goûts des consommateurs. L'implantation de vergers à plus haute densité, surnommés « haies fruitières », facilite en outre l'adoption de nouvelles technologies qui permettent de mécaniser certaines opérations, réduisant les coûts de main-d'œuvre des entreprises (MAPAQ, 2021). La dernière étude des coûts de production de la pomme tardive, publiée en 2016 par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture, établit que la main-d'œuvre représentait plus de 30 % des coûts de production totaux. D'emblée, la mécanisation partielle ou totale de tâches intensives effectuées par les travailleurs demeure la meilleure piste de diminution des coûts dans le secteur pomicole. Cependant, la machinerie spécialisée qui permet cette mécanisation est destinée presque exclusivement à des vergers plantés à haute ou très haute densité, dotés d'une forte couverture végétale.

Cette réalité technologique limite significativement la capacité du Québec à rester compétitif sur le marché à long terme, le mettant en désavantage par rapport à plusieurs régions concurrentes comme l'État de New York, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse.

## Nos attentes pour la prochaine Politique bioalimentaire du Québec

Bien que la Politique bioalimentaire relève du gouvernement dans son ensemble, et non seulement du MAPAQ, l'agriculture doit être au cœur de sa prochaine itération afin d'appuyer véritablement le développement durable des filières agroalimentaires. Devant les nombreux enjeux apparents (augmentation des coûts de production, hausse des valeurs des terres agricoles et des taux d'intérêt, endettement élevé des entreprises, changements climatiques, etc.), comment assurer l'autonomie alimentaire du Québec dans le cadre d'un environnement d'affaires caractérisé par des marchés de plus en plus mondialisés et un secteur canadien de ventes au détail de plus en plus concentré, tout en rencontrant les attentes sociétales? Il s'avère impossible de ne pas considérer les agriculteurs et les agricultrices du Québec, d'aujourd'hui et de demain, ainsi que la santé financière de leurs entreprises, dans l'équation.

Si elle se veut digne d'un projet de société avéré, la prochaine Politique bioalimentaire du Québec doit être dotée d'une vision de renforcement des chaînes de valeur pour maximiser l'autonomie alimentaire durable, au bénéfice de l'occupation dynamique de nos territoires et de la santé des citoyens et citoyennes. La valorisation de la qualité des produits québécois auprès des consommateurs actuels et futurs est essentielle, et un mandat de sensibilisation s'impose. En ce sens, il est proposé de contribuer à la visibilité du logo Pommes Qualité Québec. Selon une étude menée auprès des consommateurs, réalisée en 2022 par l'entremise de la Table filière pomicole, la qualité des pommes offertes aux Québécois est clairement renforcée par ce logo, son utilisation étant encadré par des standards stricts, contrôlés rigoureusement.

La plus grande force de l'agriculture québécoise est sa diversité de productions. Ainsi, l'État doit reconnaître les différents enjeux sectoriels et s'y attarder par des actions structurantes ciblées. Pour le secteur pomicole, le renouvellement du Programme de modernisation des vergers est considéré comme étant l'action la plus structurante à mettre en œuvre, et ce, dès maintenant, si l'on veut assurer l'avenir de la pomiculture au Québec et augmenter nos parts de marché. Tel que démontré, la modernisation des vergers est à la base de plusieurs solutions permettant d'améliorer notre résilience aux risques climatiques futurs, et contribuera inévitablement à une plus grande autonomie alimentaire durable.

D'emblée, les prévisions de marché suscitent des préoccupations légitimes pour notre industrie. À la base, les études confirment que les jeunes délaissent la pomme au profit d'autres fruits importés. Les habitudes de consommation de la population tendent de plus en plus à favoriser l'achat de variétés de pommes encore peu produites au Québec. Il est donc capital que tous les partenaires de la filière, incluant notre gouvernement, voient au renversement de ces tendances lourdes. Nous ne pouvons délaissé le travail à accomplir. La pomme québécoise est d'une importance trop significative, étant au premier rang des fruits consommés en provenance du Québec, notamment du fait qu'elle est disponible à l'année. De plus, nous connaissons tous les bienfaits de la consommation de fruits sur la santé humaine. Il est donc important que la prochaine Politique bioalimentaire du Québec puisse assurer la pleine valorisation des pommes d'ici, au bénéfice de tous.

En définitive, il serait sage que la prochaine Politique bioalimentaire du Québec prévoit un engagement accru du gouvernement en matière de recherche agronomique, de développement technologique et de transfert des connaissances afin d'assurer la pérennité de notre agriculture.

## Appel à l'action

Malgré tout, Les Producteurs de pommes du Québec ont l'ambition de contribuer à une plus grande autonomie alimentaire durable de notre nation, mais force est de constater que les parts de marché de la pomme québécoise stagnent à environ 50 %, et ce, depuis plusieurs années. La solution passe par l'innovation, soit la plantation de vergers à plus haute densité, très performants et mieux adaptés à la mécanisation des opérations et l'introduction de nouvelles variétés aimées des consommateurs. Cependant, les coûts d'investissement sont colossaux, et le temps nécessaire pour y arriver est relativement long.

En septembre 2023, nous proposons au MAPAQ d'être partenaire d'une Stratégie d'adaptation aux nouvelles réalités économiques, technologiques et climatiques, faisant l'évaluation qu'un investissement de 30 M\$ sur 6 ans permettrait d'assurer une plus grande résilience aux changements climatiques sur plusieurs décennies et un développement de marché structuré sur le long terme, étant donné la nature pérenne de la production pomicole. Ceci se voulait visionnaire et surtout, digne de la pomme québécoise : un aliment iconique, de fierté nationale, porté par une industrie qui fait front commun pour assurer sa pérennité. Hélas, notre appel n'a pas trouvé d'écho et nous attendons toujours des actions concrètes en termes d'appui de la part de notre gouvernement. On nous signifie simplement que les programmes en place sont en mesure de répondre aux besoins exprimés.

Dans les faits, la dernière Initiative ministérielle de modernisation des vergers de pommiers du Québec est achevée depuis mars 2023. Celle-ci a appuyé financièrement l'arrachage de 80 hectares de vergers, pour un montant totalisant près de 300 000 \$, et a permis à 41 entreprises de replanter 37 hectares, représentant un investissement de 383 360 \$, selon les données du MAPAQ. De bien minces résultats, considérant qu'on compte plus de 400 entreprises en pomiculture au Québec, qui cultivent 4 665 hectares de vergers, pour des revenus annuels à la ferme de 66 M\$, sans compter la valeur ajoutée que génèrent les activités d'emballage, de transformation et de distribution. Simplement sur le plan des superficies en production, on constate que cet appui gouvernemental a mené à une baisse nette des hectares dédiés à la pomiculture. D'évidence, ceci ne reflète pas notre vision pour l'avenir de notre secteur.

Depuis, l'Initiative ministérielle « relève agricole et entrepreneuriat », qui a pris fin en janvier dernier, permettait de financer jusqu'à 50 % des frais liés à l'acquisition et l'implantation de « plants considérés comme des immobilisations » (pommiers), avec un montant maximal d'aide financière de 25 000 \$ par demandeur, ce qui offre la possibilité de replanter



⅓ d'hectare de verger par entreprise. Cette initiative a permis de financer un maigre six projets d'implantation de vergers de pommes. Clairement, les investissements publics ne sont pas à la hauteur des retombées économiques occasionnées par la filière pomicole, sans parler des nombreuses contraintes pour pouvoir accéder aux aides financières.

Le Programme investissement croissance durable est également mis de l'avant comme solution. Le volet 1 de ce programme offre une aide financière de 10 % d'une garantie de prêt de 150 000 \$ (15 000 \$) pour l'arrachage et achat de pommiers, tandis que le volet 3 offre une aide de 10 % d'une garantie de prêt de 100 000 \$ (10 000 \$) pour financer les travaux de préparation du terrain (drainage, chaulage), représentant un montant total d'aide accessible de 25 000 \$. C'est un total de 1,6 M\$ aurait été versé aux producteurs de pommes par l'entremise de ce programme. Cependant, il s'agit bien d'un programme de financement administré par La Financière agricole du Québec, qui engendre, par le fait même, un accroissement de l'endettement.

Pourtant, le précédent Programme de modernisation des vergers (2007 à 2021), avait été bénéfique, appuyant la replantation de 706 ha de pommiers et, par conséquent, une diversification partielle des variétés plantées. Selon les données de ventes au détail compilés par Nielsen, les variétés traditionnelles de pommes du Québec occupaient 45 % des parts de marché en 2006, parts qui sont chiffrées autour de 50 % aujourd'hui. Nous croyons qu'un investissement de 30 M\$ sur 6 ans engendrerait une augmentation des parts de marché de la pomme québécoise pouvant aller jusqu'à 70 % des ventes totales de pommes dans les magasins du Québec, et assurerait un revenu annuel supplémentaire de 30 M\$ pour l'économie d'ici pour plusieurs décennies.

Plus que jamais, nous pressons le gouvernement de mettre rapidement en place des mesures audacieuses et décisives favorisant la diversification de l'offre de pommes cultivées au Québec et le renforcement de la compétitivité de nos entreprises.

## Références

- Agricorp (2024). *Initiative Cultiver pour l'avenir*. <https://www.agricorp.com/fr-ca/Programs/growing-future-opportunities-initiative/Pages/Overview.aspx>
- Chouinard, G.; Pelletier, F. Vincent, C. (2021). *Pest Activity and Protection Practices: Four Decades of Transformation in Quebec Apple Orchards*. *Insects* 2021, 12, 197. <https://doi.org/10.3390/insects12030197>.
- Forest Lavoie Conseil et Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (FLC et CECPA, 2024). *Portrait provincial des vergers de pommiers*. Rapport final et présentation lors de l'Assemblée générale des Producteurs de pommes du Québec, le 25 janvier 2024, issus d'un projet financé grâce au Programme d'appui au secteur pomicole visant l'amélioration de la rentabilité et des pratiques agroenvironnementales de La Financière agricole du Québec.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2024). *Programme de développement de l'industrie pomicole*. Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (AAP), 5p.
- Gouvernement du Québec (2018). *Politique bioalimentaire 2018-2025 Alimenter notre monde*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. ISBN 978-2-550-80804-6 (PDF), 108 p.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2023). *Production et mise en marché de la pomme, Québec, 1999-2021*. Lien permanent du tableau : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4191>
- Investment Agriculture Foundation of BC (IAF, 2024). *Perennial Crop Renewal Program*. <https://iafbc.ca/pcrp/>
- Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ, 2024). *Rapport annuel*. Assemblée générale annuelle, 25 janvier 2024. Boucherville, Québec.
- Marcellis-Warin, N., Peignier, I., & Gleize, T. (2023). *Baromètre de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments-3e édition* (No. 2023rp-09). CIRANO : <https://cirano.qc.ca/files/publications/2023RP-09.pdf>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ, 2024). *Croissance de la demande alimentaire intérieure au Québec en 2023*. *Bioclips*, 32(15).
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ, 2021). *Portrait de la production de pommes au Québec*. *Bioclips*, 29(7).
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Institut national de santé publique du Québec (MAPAQ, MELCCFP, INSPQ, 2024). *Production fruitière intégrée*. <https://www.sagepesticides.qc.ca/>
- Nations Unies (1992). *Assemblée générale*. A/CONF.151/26 (Vol. I), 12 août 1992.

## ANNEXES

### ANNEXE A : STATISTIQUES DU PROGRAMME DE MODERNISATION DES VERGERS – QUÉBEC

Statistiques du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec (aide financière provinciale) et de l'Initiative ministérielle 2021 - Bilan au 23 novembre 2023								
Année	Arrachage			Replantation			Montant versé	Réseau d'essai de cultivars
	Nombre de projets	Superficie (ha)	Montant versé (\$)	Nombre de projets	Superficie (ha)	Montant versé (\$)		
<b>2007-2008</b>	0	0	0 \$	N/D	N/D	49 495,05 \$	49 495,05 \$	0 \$
<b>2008-2009</b>	0	0	0 \$	2	4	1946,00 \$	11 946,00 \$	20 000 \$
<b>2009-2010</b>	0	0	0 \$	19	26	115 325,25 \$	115 325,25 \$	20 000 \$
<b>2010-2011</b>	0	0	0 \$	32	47	194 824,71 \$	194 824,71 \$	20 000 \$
<b>2011-2012</b>	5	4	6 531,20 \$	49	93	395 023,30 \$	401 554,50 \$	20 000 \$
<b>2012-2013</b>	57	85	136 067,20 \$	86	114	509 611,69 \$	645 678,89 \$	20 000 \$
<b>2013-2014</b>	48	80	127 984,77 \$	83	98	524 236,32 \$	652 221,09 \$	20 000 \$
<b>2014-2015</b>	35	35	56 765,60 \$	67	80	420 745,64 \$	477 511,24 \$	20 000 \$
<b>2015-2016</b>	49	89	141 808,00 \$	9	5	43 102,00 \$	184 910,00 \$	20 000 \$
<b>2016-2017</b>	78	131	167 438,50 \$	34	43	203 111,20 \$	370 549,70 \$	20 000 \$
<b>2017-2018</b>	51	94	140 284,00 \$	47	58	275 618,00 \$	415 902,00 \$	20 000 \$
<b>2018-2019</b>	38	38	70 808,00 \$	23	28	105 574,20 \$	176 382,20 \$	20 000 \$
<b>2019-2020</b>	57	69	110 772,00 \$	41	36	216 711,00 \$	327 483,00 \$	0 \$
<b>2020-2021</b>	105	156	248 742,00 \$	38	34	193 259,00 \$	442 001,00 \$	40 000 \$
<b>2021-2022*</b>	45	60	106 688,00 \$	45	42	287 383,20 \$	394 071,20 \$	40 000 \$
<b>2022-2023**</b>	41	80	298 186,00 \$	42	37	383 360,00 \$	681 546,00 \$	50 000 \$
<b>Total</b>	<b>609</b>	<b>922</b>	<b>1 612 075,27 \$</b>	<b>617</b>	<b>746</b>	<b>3 929 326,56 \$</b>	<b>5 541 401,83 \$</b>	<b>350 000,00 \$</b>

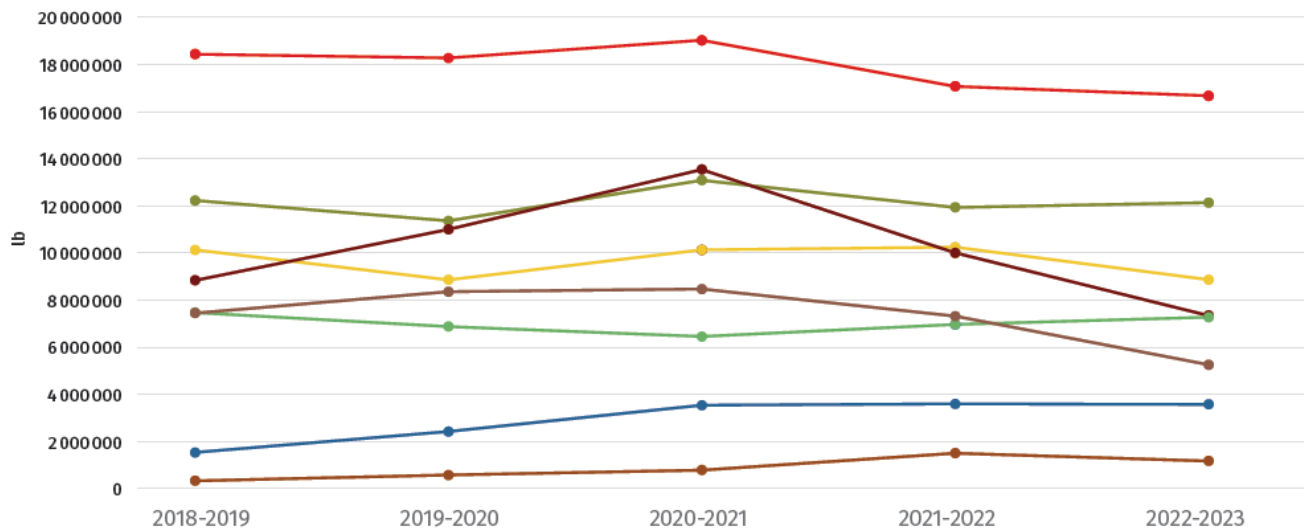
\* Initiative ministérielle 2021-2022

\*\* Initiative ministérielle 2022-2023

Source : MAPAQ selon année financière, 1<sup>er</sup> avril au 31 mars



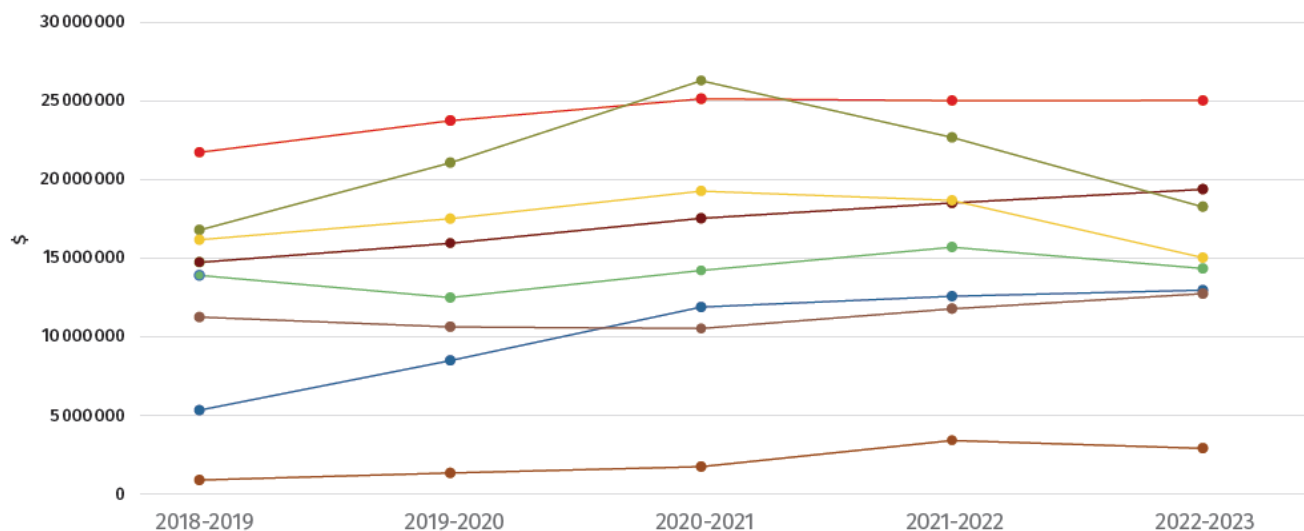
ANNEXE B : QUANTITÉS VENDUES – CERTAINES VARIÉTÉS DE POMMES DANS LES SUPERMARCHÉS DU QUÉBEC



	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>McIntosh</b>	18 442 939	18 277 731	19 028 658	17 076 634	16 669 984
<b>Cortland</b>	12 235 325	11 367 151	13 093 093	11 941 949	12 139 701
<b>Spartan</b>	10 139 658	8 867 471	10 133 893	10 252 532	8 875 256
<b>Gala</b>	8 847 071	11 007 427	13 546 670	10 011 048	7 354 412
<b>Empire</b>	7 476 543	6 885 690	6 461 917	6 973 426	7 279 924
<b>Granny Smith</b>	7 456 007	8 359 020	8 478 273	7 321 634	5 262 076
<b>Honeycrisp</b>	1 542 863	2 427 564	3 544 879	3 601 075	3 586 124
<b>Ambrosia</b>	343 391	582 774	796 823	1 513 099	1 181 482

Source : PPQ, 2024

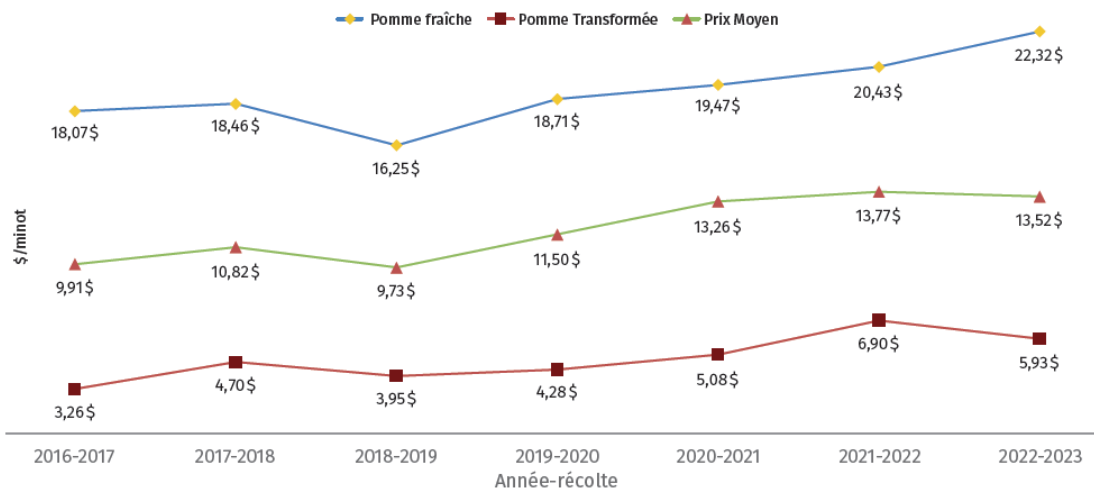
ANNEXE C : VALEUR DES VENTES – CERTAINES VARIÉTÉS DE POMMES DANS LES SUPERMARCHÉS DU QUÉBEC



	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>McIntosh</b>	21 461 867 \$	23 467 645 \$	24 856 919 \$	24 740 528 \$	24 749 327 \$
<b>Cortland</b>	14 482 549 \$	15 694 052 \$	17 272 853 \$	18 243 921 \$	19 112 419 \$
<b>Gala</b>	16 528 982 \$	20 799 148 \$	26 005 648 \$	22 403 909 \$	18 000 808 \$
<b>Granny Smith</b>	15 909 933 \$	17 251 100 \$	19 000 441 \$	18 405 395 \$	14 775 503 \$
<b>Spartan</b>	13 651 081 \$	12 245 253 \$	13 967 646 \$	15 448 076 \$	14 093 914 \$
<b>Honeycrisp</b>	5 104 555 \$	8 253 601 \$	16 453 394 \$	12 331 123 \$	12 721 107 \$
<b>Empire</b>	11 010 310 \$	10 389 760 \$	10 283 333 \$	11 536 283 \$	12 493 880 \$
<b>Ambrosia</b>	674 451 \$	1 126 499 \$	1 520 386 \$	3 191 975 \$	2 688 389 \$

Source : PPQ, 2024

## ANNEXE D : PRIX MOYENS PAYÉS AUX PRODUCTEURS ET PRIX GLOBALEMENT OBTENUS SELON LE CANAL DE MISE EN MARCHÉ – 2016 À 2022



### Pomme fraîche

**0,53 \$/lb (22,32 \$/minot)**

prix moyen obtenu

**+ 9 %**

prix moyen obtenu par rapport à 2021

**+ 22 %**

par rapport à la moyenne olympique  
10 ans<sup>5</sup>

### Pomme transformée

**0,14 \$/lb (5,93 \$/minot)**

prix moyen obtenu

**- 14 %**

prix moyen obtenu par rapport à 2021

**+ 41 %**

par rapport à la moyenne olympique  
10 ans<sup>5</sup>

Source : PPQ, 2024



# La pomme du Québec, c'est :



**427**

entreprises  
pomicoles



**4665**

hectares  
de vergers  
(2021-2022)



**66 M\$**

de revenus  
à la ferme  
(2021-2022)



**97 M**

de lb de pommes produites  
pour le marché frais  
(2,3 M de minots)



**92 M**

de lb de pommes produites pour  
le marché de la transformation  
(2,2 M de minots)



**160 M\$**

en valeur de vente  
pour les pommes, toutes  
origines confondues, dans les  
supermarchés du Québec

**26 %**

de la production  
canadienne

**52 %**

des parts de marché pour  
les 4 principales variétés

**18 M\$**

d'importations de pommes



**2,3 M\$**

d'exportations de pommes